DEUXIÈME ANNEE—NUMERO 31

LE CANADA

SAMEDI, 7 FÉVRIER 1880

Editeur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance.....$4.00 Sixmois, payable d'avance.....$2.00
Payable dans le cours de l'année..... 5.00 Payable à la fin du semestre..... 2.50
Edition Hebdomadaire
Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.
BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert, Hull.

Administrateur
C. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

MALLES.	Fermée. A.M.	Fermée. P.M.	Fermée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
Est.—Montréal, Québec, etc	10 00	1 00	8 00	8 00	3 00
Provinces Maritimes	.....	1 00	.....	.....	3 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc	10 00	.....	8 00	8 00	7 00
E.-U., vià Ogdensburg	10 00	1 00	8 00	.....	7 00
Partie Ouest des E.-U.	10 00	.....	8 00	8 00	7 00
Cité de New-York	10 00	.....	8 00	.....	4 40
Kemptville, etc	10 00	1 00	.....	8 00	4 40
Manotick	10 00	.....	.....	.....	4 40
North Gower, Kars	.....	1 00	.....	.....	4 40
Metcalfe, Russell, etc	10 00	.....	.....	8 00	4 40
Pembroke, Renfrew	9 50	.....	3 50	8 00	2 00
Ashton, St'ville, Huntley	9 50	.....	.....	.....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc.	9 50	.....	3 50	8 00	2 00
Sand Point, Arnprior	9 50	.....	3 50	8 00	2 00
Bristol, Clarendon	9 50	.....	.....	.....	2 00
Bell's Corners, Richmond	.....	2 00	.....	10 30	.....
Hull	6 00 / 10 00	.....	5 00	p.m. 2 00	6 00 / 7 30
Aylmer, Eardley, etc	10 00	.....	5 00	2 00	7 30
Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer	8 00	.....	.....	.....	3 00
Gatineau	6 00	.....	.....	A.M.	6 00
New Edinburgh	9 45	.....	5 30	10 30	7 30
Billings' Bridge	11 30	.....	.....	.....	2 10
Malle Anglaise, vià N. Y. les Lundi et Mardi	.....	.....	8 00	.....	.....
Malle Anglaise, *via* Halifax, le jeudi	.....	.....	12 00	.....	.....
Malle Anglaise, sac supplémentaire	.....	.....	1 45	.....	.....

Toutes lettres enrégistrées doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial,

ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

IL y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes :

Partant de la Pointe-Lévis	8.15 A.M.
" " Rivière-du-Loup	1.40 P.M.
Arrivant à Trois Pistoles	2.41 "
" Rimouski	4.25 "
" Campbellton	9.15 "
" Dalhousie	9.55 "
" Bathurst	12.00 A.M.
" Newcastle	1.42 "
" Moncton	5.00 "
" Saint-Jean	9.25 "
" Halifax	1.40 P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les ROGNONS ET AUTRES

MEDECINES CELEBRES POUR LES

Chevaux

AGENT A OTTAWA :—C. STRATTON.
Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

LE et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit :

	Train de Train la malle.	Express
Quitte Aylmer	8.15 a.m.	3.35 p.m.
Quitte à Hull	9.20 a.m.	4.20 p.m.
Arrive à Hochelaga	1.50 p.m.	8.50 p.m.
Quitte Hochelaga	9.30 a.m.	4.30 p.m.
Arrive à Hull	2.00 p.m.	9.00 p.m.
Arrive à Aylmer	2.35 p.m.	9.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent général du fret et des passagers.
CHAS. DESJARDINS,
Agent général.

LE CHEMIN DE FER

St. Laurent et Ottawa.

LE et après MARDI, le 28 OCTOBRE 1879, les trains voyageront comme suit :

Laissant Ottawa :	Arrivant à Ottawa :
Pour l'Est, l'Ouest et le Sud à 11.00 a.m.	De l'Est et de l'Ouest à 6.20 a.m.
Pour l'Est, à 2.15 p.m.	De l'Est et du Sud à 3.55 p.m
Pour l'Est et l'Ouest à 10.30 p.m.	De l'Ouest à 6.30 p.m. De l'Est à 6.00 a.m.

Les billets donnent droit à des chars salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et Montréal à 5.00 p.m. et évitent ainsi aux voyageurs la nécessité de changer de chars à Prescott.

Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Watertown, d'Ogdensburgh et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, à Ogdensburgh, venant de et retournant à New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie, à Ottawa, des appartements dans les chars à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Rome et Watertown allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure d'Ottawa.

THOMAS REYNOLDS,
Directeur Gérant, Ottawa.

Ottawa, 28 oct. 1879.

AUX INVENTEURS !

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT.

B. P.—Boite 68.

Contrat des Malles.

DES soumissions adressées au ministre des postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 27 février 1880, pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat proposé, six fois par semaine, aller et retour, entre Templeton et la station du chemin de fer de la Pointe Gatineau, à partir du 1er avril prochain.

Les malles devront être transportées à pied, à cheval, ou dans un véhicule convenable, par la route ordinaire.

Les malles devront quitter le bureau de poste de Templeton tous les jours, les dimanches exceptés, à 1 h. p.m., à temps pour opérer jonction à la Pointe Gatineau avec le train de la malle allant à l'ouest. Les malles prises au chemin de fer devront être apportées sans délai à Templeton.

On peut voir au bureau de poste de Templeton et au bureau du soussigné, des avis imprimés contenant plus de détails sur les conditions du contrat proposé et se procurer des blancs de soumission.

T. P. FRENCH,
Inspecteur, B. P

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste,
Ottawa, 21 janvier 1880.

Jos. SENECAL

ENTREPRENEUR DE

POMPES FUNEBRES,

A toujours en mains un assortiment d'articles en usage pour les funérailles, de toute qualité et pour tous les prix. Plusieurs

MAGNIFIQUES CORBILLARDS

fournis à ordre. Le tout à des prix très réduits.

JOS. SENECAL,
No. 261, rue Dalhousie.

Ottawa, 26 décembre 1878.

"Le Bien Public"

Poêle double, le meilleur qui existe.

30 pouces.....$10
36 " 12

SEULEMENT

CHEZ M. ESMONDE

RUE SPARKS.

N. B.—Ces poêles ne peuvent être achetés aux prix ci-dessus qu'en produisant cette annonce.

CELEBRES

Biere et Porter

DE

DAWES & Cie.

LACHINE.

Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,

184, RUE DU CANAL,

Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.

☞ *Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.*

J. POCKLINGTON,
Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD,

CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

BUREAU, No. 60 RUE RIDEAU, BATISSE DE JOHN THOMPSON.

Heures du Bureau de 9 à 4.

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,

ROMANS INTÉRESSANTS.

Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et a des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
482, Rue SUSSEX,
OTTAWA.

6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

IMPRIMERIE.

O. V. GREENO,
Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER
194, 196 et 198 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.

LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.

J. M. JACOB, Breveté.
457 rue Saint-Paul, Montréal.
EN VENTE CHEZ

James Hope et Cie

AGENTS A OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255½ RUE WELLINGTON,

VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

R. C. W. MacCUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer,

ENCANTEUR

143 RUE SPARKS 143.

Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

P. LARMONTH,

Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.

AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.

Ottawa, 18 août 1879. 1a.

T. RAJOTTE,

Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau :—64 rue Wellington, Ottawa

Ottawa, 14 août 1879. 1an.

DEMÉNAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE

CHAPEAUX DU PRINTEMPS

REÇUES TOUS LES JOURS,

CHEZ

GEORGE SIMMS,
585 Rue Sussex.

L'On Nettoie et Repasse les
CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Wm HOWE.

293, RUE CUMBERLAND.

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de decors,

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.

Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

GIBIER ET POISSON.

ON trouvera toujours l'AMI MOISE à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Déc. 1879

ASSURANCE

CONTRE LE FEU,

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ROYALE D'ANGLETERRE

ACTIF, $19,000,000.

Le soussigné est préparé à accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT DE LA

Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"

Argent à prêter sur PROPRIÉTÉS FONCIÈRES en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.

☞ Hypothèques achetées.

T. M. CLARK,
Agent.

Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.

Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

LA COMPAGNIE

DE PRET DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL

No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON, CANADA.

W. HENDRIE, - - - - - - Président.
W. H. GLASSCO, - - - Vice-Président.

DIRECTEURS :

Edward Brown, John Eastwood,
J. M Lottridge, Chas. M. Counsell,
R. A. Lucas, James Sampson,
Alexander Duncan.

Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Biens Fonciers à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilège de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, tous les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.

HYPOTHEQUES ACHETES.

On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à

ALEX. MACADAMS,
Gérant.

R. C. W. MacCUAIG,

Estimateur et agent général d'assurance et de billets.

No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.

Aussi Syndic Officiel.

On a besoin d'Evaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an

James Mitchell et Cie.

Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siége d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL ET CIE.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

AGENT, LISEZ CECI.

NOUS paierons à des agents $100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnerons une retenue considérable pour la vente du privilége de nos récentes et merveilleuses inventions. *Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons.* Echantillons gratis. Adresse

SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich

Cadeaux de Noël

ET DU

JOUR de L'AN.

CHEZ

CHATFIELD,

92, RUE RIDEAU.

On trouvera : Vases, Coupes et Soucoupes, Gobelets, services de toilette, Lampes, Carafes, verres à vin, etc., étc.

Ottawa, 17 décembre 1879.

MARCHANDISES SÈCHES

AU

Magasin Populaire

DE

A. D. RICHARD,

COIN DES RUES DE

L'EGLISE ET CUMBERLAND,

OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

PROTECTION

A

L'ARCADE.

LE moyen le plus certain de protéger votre Bourse, est d'acheter à l'"*Arcade*" et la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada est d'acheter vos marchandises à

"L'ARCADE"

Tweed Canadien Pure Laine 50cts.
do do do 75 "
do do do 80 "

Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achèteront à

L'Arcade

(Autrefois Hunton.)

94 et 96, RUE SPARKS,

EUG. DUPUIS.

Ottawa, 26 Déc. 1878

EUGENE ROBITAILLE

HORLOGER ET BIJOUTIER

PRATIQUE.

Fait aussi les

OUVRAGES EN CHEVEUX.

Dorures et plaqués de toutes sortes,

AU PLUS BAS PRIX.

45, RUE RIDEAU, Block Egleson.

Ottawa, 11 sept. 1879. 1an

FEUILLETON

10

Anna Dieu-le-Veut

RÉCIT

DU TEMPS DES FLIBUSTIERS

PAR

AUGUSTE SNIEDERS.

(*Suite.*)

Quelques sujets de plainte qu'elle lui eût donnés, malgré le chagrin dont elle l'avait abreuvé, il déplorait sa perte avec amertume. C'est que dans le caractère d'Anna il y avait, à côté de beaucoup de défauts, de charmantes qualités.

Parfois, et, sous ce rapport, Henry d'Ambrelle partageait l'avis du père, parfois un élan de générosité se faisait jour dans son cœur. C'était comme une fontaine de pur cristal au milieu des sables arides du désert, comme une gracieuse fleur sur les rochers dénudés.

Quel avait été le sort d'Anna pendant ces longues années d'absence ? Dans quel pays avait-elle erré ? Quelle avait été sa position? Quel nom avait-elle pris ? Ce Ce qu'on racontait d'elle dans la haute société de Bruxelles faisait croire à une vie aventureuse, à des habitudes et à des situations étranges, à de nombreux voyages à travers les pays étrangers.

Cependant, c'était toujours la même Anna, le même mélange d'abandon et d'étiquette, de désinvolture et de haute distinction. Il semblait même que ces traits saillants de son caractère s'étaient accentués davantage.

Et qui était ce comte de Vertigneul ? Où avait-il rencontré sa femme ? Où s'étaient-ils mariés ? Quelles avaient été leurs destinés? Qui pourrait jamais débrouiller l'écheveau de cette intrigue ?

Ces questions et beaucoup d'autres se présentaient à l'esprit du marquis, pendant qu'après son déjeuner son valet de chambre l'aidait dans sa toilette.

Enfin le jeune homme fut prêt. Quand le domestique se fut éloigné, il s'approcha encore de la table sur laquelle se trouvait la lettre retournée, mais non encore pliée.

Le marquis la relut. Quand il eut acquis la conviction que sa missive ne pouvait lui amener aucun ennui, il plia le papier, le mit sous enveloppe et imprima sur la patte, dans la cire rouge d'Espagne, son cachet armorié.

Ce jour même, un courrier de l'ambassade devait partir pour Paris, et, s'il échappait à MM. les voleurs et brigands, dans deux jours la lettre de d'Ambrelle serait à destination.

.....

Dans le courant de la matinée, marquis se trouvait à l'entrée de l'église de Sainte-Gudule, quand tout à coup la comtesse se présenta pour franchir le seuil de l'enceinte sacrée.

Le marquis se découvrit et dit :

—Madame de Vertigneul !

Celle-ci s'arrêta et répliqua d'un ton froid, mais qui trahissait cependant l'émotion :

—Que désire monsieur le marquis ?

—Madame, il serait inutile de nier que vous êtes la comtesse Anna Dieu-le-Veut. Pour moi, je ne vous demande rien, le passé est mort et oublié ; mais, madame, votre père, le comte Raoul Dieu-le-Veut désire ardemment, avant de mourir, revoir sa fille et l'embrasser.

Une profonde émotion se dessina sur le visage expressif de la comtesse. Mais son trouble ne fut que momentané : bientôt elle reprit sa présence d'esprit, et regardant sévèrement le marquis, elel dit en reprenant sa marche :

—Je désire être laissée en paix, monsieur !

—Madame, il est écrit : "Honore ton père !"

La comtesse ne daigna pas même tourner la tête.

Henry d'Ambrelle était comme pétrifié. Il suivit des yeux la jeune femme, qui alla s'agenouiller et prier devant un autel.

—Elle prie ! murmura-t-il, elle prie ! et elle n'a pas une ombre de pitié ! Et cependant le doute n'est plus possible, c'est bien Anna.

Une heure plus tard, nous trouvons le marquis Henry d'Ambrelle en présence du lieutenant de l'amman de la ville de Bruxelle. L'amman n'y était pas. C'était un des personnages les plus importants de la cité. Il était malaisé de lui parler. Accablé d'une douzaine de titres et de fonctions dont il ne remplissait pas les charges, il trouvait plus commode de se décharger de la besogne sur le dos de ses employés.

Le lientenant de l'amman était un homme d'une soixantaine d'années, aux chevaux blancs, coupés ras, au front ovale sous lequel pétillaient deux petits yeux ronds et intelligeuts.

Son regard cerné, ses joues larges et bien remplies, son menton à double étage nous disent, à suffisance de preuves, que le lieutenant ne devait pas précisement être un ennemi de la bonne chère.

Au nom, et plus ou moins sous la surveillance de son maître, lequel—comme nous l'avons dit,—voulait le titre et non les charges de ss dignité, et préférait les promenades en carrosse aux histoires de vol et de meurtre dont son cabinetretentissait habtiuellement, le lieutanant maître Renoncule, aidé par une armée de policiers secrets et de vils mouchards, se consacrait au repos et à la sécurité de la bonne ville de Bruxelles.

L'amman avait des attributions fort étendues. Il avait à réglementer une foule de choses : les noces, le luxe de table, les baptêmes, les relevailles, les enterrements, les étalages, les complots et les espièglerie des gamins.

Tous ces services laissaient énormément à désirer ; mais comme l'amman n'avait cure de rien, ses subordonnés exploitaient fructueusement la situation.

Dans la plupart des cas scabreux, le lieutenant savait, comme la plupart des employés intérieurs.... tendre habilement la main. Grâce aux carolus et aux florins, plus d'un méfait commis par des grands resta enseveli dans l'oubli et dans l'impunité.

Maître Renoncule était assis avec une dignité comique derrière un tapis vert ; il était étendu dans le grand fauteuil de son chef. Un greffier parcourait un grand in-4o à couverture de parchemin et prenait des notes.

Les malheureux qui n'avaient pas les moyens de glisser de l'or dans les mains de ces admirables gardiens de l'ordre, étaient souvent punis avec la dernière barbarie, suivant les chartes du temps. Les grands criminels échappaient à la vindicte des lois ; par contre, ceux qui blâmaient dans les cabarets "les pratiques scandaleuses et la conduite exécrable" de la police, étaient saisis par la langue et châtiés exemplairement.

Le greffier se souciait fort peu de la merveilleuse histoire que racontait le marquis, mais, par une vieille habitude, il écoutait avec soin sans en avoir l'air.

—*A priori*, il est manifeste que jusqu'ici le comte et la comtesse de Vertigneul ne peuvent être accusés d'aucun délit bien caractérisé, dit maître Renoncule.

Il laissa reposer avec une certaine majesté, ainsi que le faisait toujours l'amman, le coude sur la table, le menton sur la main et l'index contre sa joue creuse :—une arrestation *ab hoc et ab hac* est, selon les coutumes du pays, complétement impossible en l'occurrence

—Seigneur lieutenant, répondit le marquis avec un gracieux sourire, je me garderai bien de vous adresser une demande aussi indiscrète. Je voulais simplement attirer votre attention sur la situation que j'ai pris la liberté de vous exposer. Je vous prierais de bien veiller jusqu'au moment où le comte Raoul Dieu-le-Veut donnera de ses nouvelles. Si le père n'a pas d'observations à faire, il va de soi que nous ne nous occupons plus de rien ; au contraire, si le comte a des droits à faire valoir, vous lui viendrez facilement en aide, grâce à vos recherches et à vos investigations....

(*A suivre.*)